

**AVENANT N° 4 A L'ACCORD COLLECTIF NATIONAL
DU 8 DECEMBRE 2009 MODIFIE
RELATIF À L'ORDRE DES TUTEURS DES TRAVAUX PUBLICS**

Entre d'une part :

- La Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)
- La Fédération des Sociétés Coopératives et Participatives du Bâtiment et des Travaux Publics (Fédération SCOP BTP) - section Travaux Publics

et, d'autre part :

- La Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois – CFDT
- La Fédération BATI-MAT-TP-CFTC
- La Fédération Nationale des salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement – FNSCBA-CGT
- La Fédération Générale Force Ouvrière Construction (FG-FO)
- Le Syndicat national CFE - CGC - BTP.

Les parties signataires conviennent ce qui suit :

A handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page. The signature is stylized and appears to be a personal name or initials.

Préambule :

Considérant que la clé d'une intégration réussie d'un nouveau salarié réside dans la qualité de son accueil et de son accompagnement, les parties signataires entendent poursuivre la promotion du tutorat dans le cadre du dispositif de l'Ordre des tuteurs des Travaux Publics et conviennent ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Au 1^{er} alinéa de l'article 10 de l'accord collectif national du 8 décembre 2009 modifié relatif à l'Ordre des tuteurs des Travaux Publics, les mots « avant le 31 décembre 2016 » sont remplacés par les mots « avant le 31 décembre 2019. A l'échéance de cette date, le présent accord est prorogé par tacite reconduction par période triennale ».

ARTICLE 2 :

Le présent avenant entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017.

ARTICLE 3 :

Le présent avenant fera l'objet des formalités de dépôt prévues par les articles L. 2231-6 et D. 2231-2 du Code du travail.

Fait à Paris, le 30 décembre 2016
en 13 exemplaires

La Fédération Nationale des Travaux
Publics (FNTP)



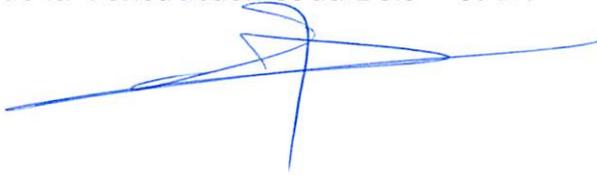
La Fédération des Sociétés
Coopératives et Participatives
du Bâtiment et des Travaux Publics
(Fédération SCOP BTP)
- section Travaux Publics



0.3.01111
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL



La Fédération Nationale des Salariés
de la Construction et du Bois – CFDT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes.

La Fédération BATI-MAT-TP-CFTC

La Fédération Nationale des salariés
de la Construction, du Bois et de
l'Ameublement – FNSCBA-CGT

La Fédération Générale Force Ouvrière
Construction (FG-FO)

A handwritten signature in blue ink, featuring a large loop at the bottom and a smaller loop at the top.

Le Syndicat national CFE - CGC - BTP

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes.